

dans tous les pays, et que la *Statolâtrie* est, avec le choléra, la peste noire du dix-neuvième siècle.

Un autre excellent travail, que nous apporte le troisième numéro de la *Carità*, est celui où son directeur lui-même, le P. Capecelatro, discute la célèbre maxime de M. de Montalembert : *l'Eglise libre dans l'Etat libre*, derrière laquelle le comte de Cavour essaya de se cacher pour commencer la persécution religieuse que continuent encore ses successeurs. Le P. Capecelatro, qui n'ignore pas que M. de Montalembert a protesté avec indignation contre la prétention que manifestait le ministre du roi d'Italie de donner son système de gouvernement pour l'application de la maxime qu'il avait empruntée à notre grand orateur catholique, rend loyalement à ce dernier la justice de reconnaître qu'il n'est point responsable de l'abus qui en a été fait. Il ne la repousse pas, quant à lui ; seulement, il voudrait, pour en faire une formule idéale et applicable dans tous les temps et dans tous les lieux, qu'elle fût rédigée ainsi : *l'Eglise libre AVEC l'Etat libre*. En effet, le P. Capecelatro n'admet pas l'idée assez caressée dans ces derniers temps, même chez les catholiques, de la séparation radicale de l'Eglise et de l'Etat. Il ne voit dans le système en question qu'un expédient transitoire, qu'on peut admettre en pratique comme un moindre mal, mais qu'on ne saurait ériger en théorie absolue. Voici, en effet, la conclusion textuelle de son travail qui rappelle, sur plus d'un point, celle qu'a publiée ici même, en 1862, M. le prince de Broglie : " Per conchiudere adunque, stimo che tra la Chiesa e lo Stato, ossia tra il bene spirituale ed il bene materiale d'un popolo, si debba porre vera distinzione, ma assoluta e piena seorazione, non mai."

A une revue qui commence, comme la *Carità*, on ne saurait se tromper en promettant une belle et utile carrière.

La *Revue générale*, qui se publie depuis un an à Bruxelles¹, diffère en beaucoup de points des précédentes. D'abord, ce n'est pas, pour nous servir de ses propres expressions, une " revue à programme." Sa rédaction ne relève d'aucun patronage et n'est sous l'influence d'aucune préoccupation particulière. Servir la vérité par la liberté, voilà le but que se sont proposé ses fondateurs. Est-ce à dire qu'ils ne se soient tracé aucune limite et ne se soient

¹ Comptoir universel d'imprimerie et de librairie. Victor Devaux et Cie., rue St.-Jean, 26, à Bruxelles.